

Bilan du tournoi du « Casin en Yvelines » saison 2018-2019:

Cette saison, 13 équipes se sont confrontées tout au long de la saison.

Toutes les rencontres se sont disputées, ce qui représente 156 matchs joués.

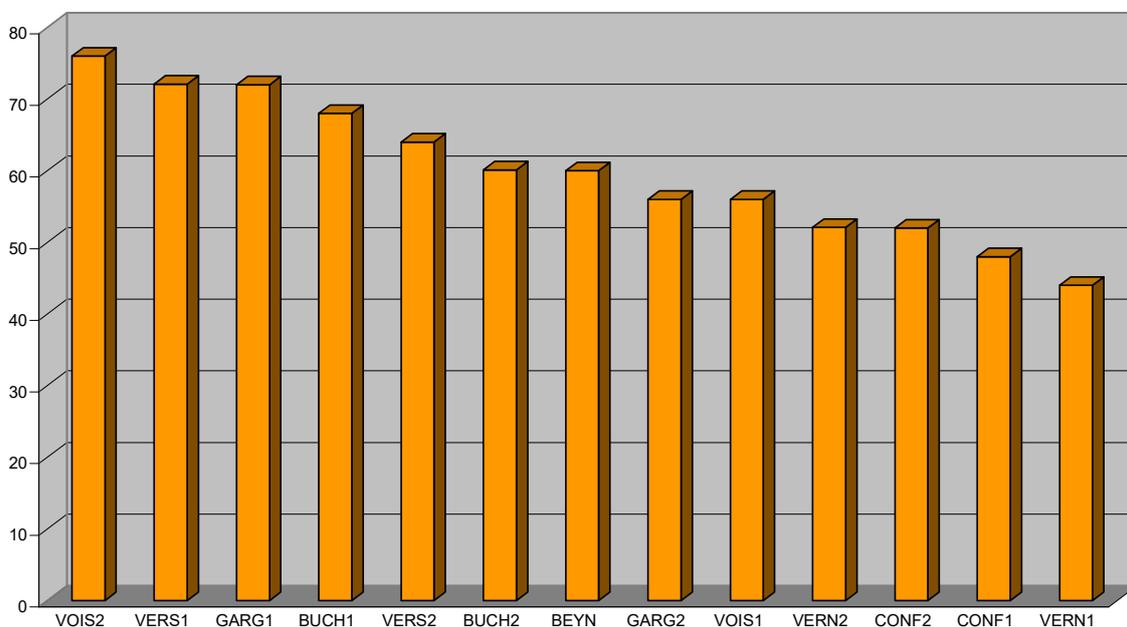
Au total, 55 joueurs se sont inscrits à ce tournoi.

Les prises de rendez-vous se sont faites entre 28 novembre 2018 et le 21 mai 2019.

Les résultats me sont parvenus sans aucun problème, et je remercie toutes les personnes qui ont su respecter les consignes de saisie.

A l'issue du tournoi, le classement général est le suivant :

Le classement des équipes



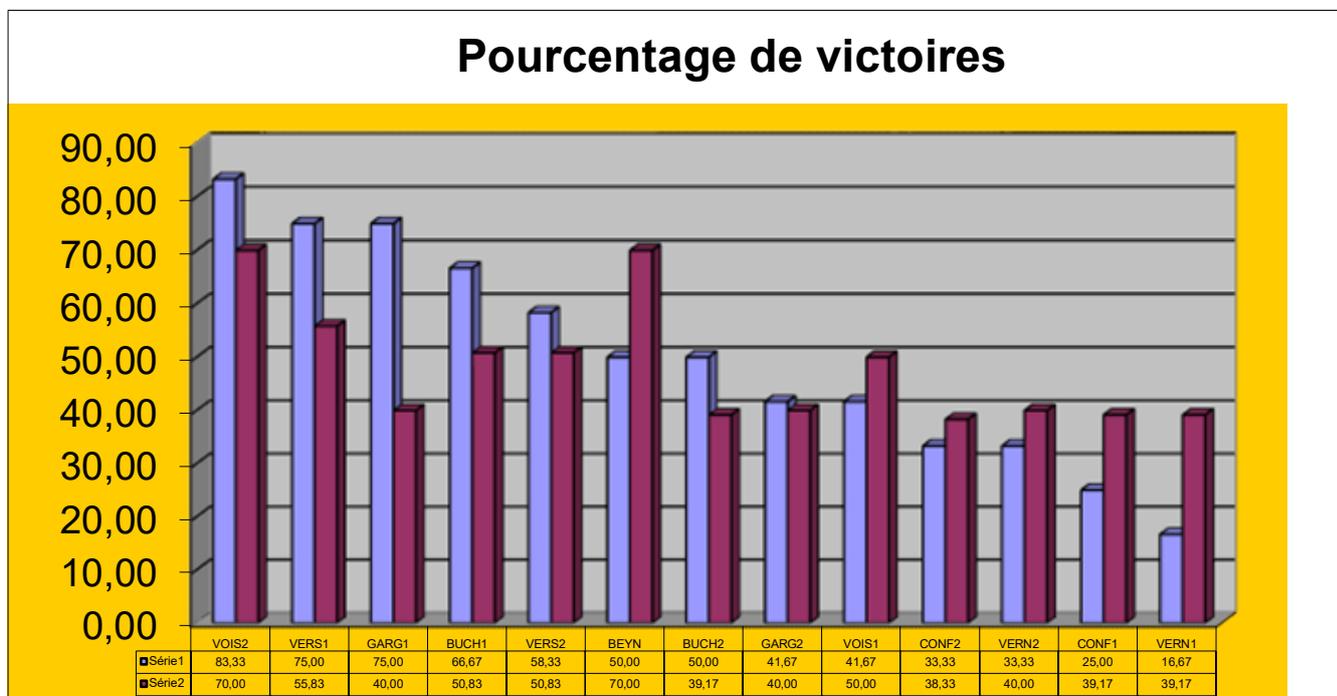
Bien qu'à égalité de points, VERS1 termine deuxième grâce à son pourcentage de points réalisés par rapport au contrat qui est supérieur à celui de GARG1 qui termine troisième.

Détails des résultats par équipe :

Date de la dernière rencontre saisie : 21/5/2019

	BEYN	BUCH1	BUCH2	CONF1	CONF2	GARG1	GARG2	VERN1	VERN2	VERS1	VERS2	VOIS1	VOIS2	
BEYN	BEYN	14-mai	14-mai	21-mai	21-mai	25-avr.	25-avr.	19-mars	19-mars	7-mars	7-mars	16-mai	16-mai	BEYN
BUCH1	14-mai	BUCH1	16-janv.	9-avr.	9-avr.	19-févr.	19-févr.	16-avr.	16-avr.	2-avr.	2-avr.	10-mai	10-mai	BUCH1
BUCH2	14-mai	16-janv.	BUCH2	9-avr.	9-avr.	19-févr.	19-févr.	16-avr.	16-avr.	2-avr.	2-avr.	10-mai	10-mai	BUCH2
CONF1	21-mai	9-avr.	9-avr.	CONF1	15-janv.	2-avr.	2-avr.	26-mars	26-mars	20-mars	14-mai	16-avr.	16-avr.	CONF1
CONF2	21-mai	9-avr.	9-avr.	15-janv.	CONF2	2-avr.	2-avr.	26-mars	26-mars	20-mars	14-mai	16-avr.	16-avr.	CONF2
GARG1	25-avr.	19-févr.	19-févr.	2-avr.	2-avr.	GARG1	11-févr.	26-févr.	26-févr.	28-nov.	28-nov.	17-avr.	17-avr.	GARG1
GARG2	25-avr.	19-févr.	19-févr.	2-avr.	2-avr.	11-févr.	GARG2	26-févr.	26-févr.	28-nov.	28-nov.	17-avr.	17-avr.	GARG2
VERN1	19-mars	16-avr.	16-avr.	26-mars	26-mars	26-févr.	26-févr.	VERN1	30-janv.	21-mai	21-mai	5-mars	5-mars	VERN1
VERN2	19-mars	16-avr.	16-avr.	26-mars	26-mars	26-févr.	26-févr.	30-janv.	VERN2	21-mai	21-mai	5-mars	5-mars	VERN2
VERS1	7-mars	2-avr.	2-avr.	20-mars	20-mars	28-nov.	28-nov.	21-mai	21-mai	VERS1	18-janv.	18-janv.	18-janv.	VERS1
VERS2	7-mars	2-avr.	2-avr.	14-mai	14-mai	28-nov.	28-nov.	21-mai	21-mai	18-janv.	VERS2	18-janv.	18-janv.	VERS2
VOIS1	16-mai	10-mai	10-mai	16-avr.	16-avr.	17-avr.	17-avr.	5-mars	5-mars	18-janv.	18-janv.	VOIS1	5-déc.	VOIS1
VOIS2	16-mai	10-mai	10-mai	16-avr.	16-avr.	17-avr.	17-avr.	5-mars	5-mars	18-janv.	18-janv.	5-déc.	VOIS2	VOIS2
Totaux	BEYN	BUCH1	BUCH2	CONF1	CONF2	GARG1	GARG2	VERN1	VERN2	VERS1	VERS2	VOIS1	VOIS2	
Pourc.	60	68	60,1	48	52	72	56	44	52,1	72,1	64	56	76	
	91,27	96,51	93,21	86,34	82,95	91,20	89,58	72,69	83,80	98,73	94,29	87,78	98,41	

Quelques statistiques :



On peut constater que le pourcentage de victoires a tendance à être inférieur à la moyenne du nombre de pattes à jouer lorsque celle-ci avoisine les 4 pattes.

Ces 4 pattes correspondent à des équipes présentant des joueurs classés R4 qui devraient jouer chacun 1 patte chacun. Mais le règlement pour la saison était de faire jouer une équipe présentant deux R4 en 4 pattes.

Dans un but d'équité, il a été décidé de remettre le minimum à 3 pattes pour deux joueurs classés R4.

Par contre, une équipe constituée d'un R4 + un R3 devront jouer en 4 pattes.

A l'issue du tournoi, le podium final est le suivant :

1^{er} : Voisins avec son équipe numéro **2** composée de :
Philippe Gancel, Philippe Prieure et Olivier Tancrez.

2^{ème} : Versailles avec son équipe numéro **1** composée de :
Eugène Gandon, Gérard Boyadjian, Bernard Gazal, Pierre Ponlet et Gérard Poulicet.

3^{ème} : Gargenville avec son équipe numéro **1** composée de :
Laurent Neveu, Roger Sibaud, Philippe Verson et Bernard Geffroy.

Remise du trophée de Casin :

Le trophée détenu actuellement par Voisins le Bretonneux sera remis en jeu lors d'une rencontre avec les 6 premières équipes de la saison 2018 2019.

A l'heure à laquelle ce bilan de l'année écoulée est écrit, le vainqueur de cette rencontre prévue le 22 septembre n'est pas encore connu. Il vous sera présenté lors de cette AG du CDBY.

Remercions le club de Voisins le Bretonneux, vainqueur du trophée la saison précédente, pour l'organisation et l'accueil des équipes.

Modifications du règlement pour la saison 2019-2020 :

Le nombre de pattes minimum pour la nouvelle saison a été ramené à 3 pattes pour une équipe présentant deux joueurs classés R4.

Mise en place de la saison 2019-2020 :

Je vous remerciais de bien vouloir m'indiquer fin septembre le nombre d'équipes que vous envisagez présenter pour cette nouvelle saison ainsi que leur composition via la bulle d'inscription de la page d'accueil du site www.casin78.fr

Fait le 31 juillet 2019,

Michel POTTIER

